

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

TETENAL

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher**

Code du produit: 104512

Numéro index:

Aucun des composants n'est compris.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Révélateur pour photographique application

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

Service chargé des renseignements: Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diéthylène glycol

sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (CD-3)

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 1)

- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 111-46-6	diéthylène glycol	25-50%
EINECS: 203-872-2	⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 603-140-00-6		
CAS: 584-08-7	carbonate de potassium	10-<25%
EINECS: 209-529-3	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119532646-36		
CAS: 25646-71-3	sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)	1-5%
EINECS: 247-161-5	méthanesulfonamide (CD-3)	
Numéro index: 612-134-00-2	⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic	
Reg.nr.: 01-2120794432-50-0001	Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1, H317	
CAS: 3710-84-7	N,N-diéthylhydroxylamine	1-5%
EINECS: 223-055-4	⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute	
Reg.nr.: 01-2119962470-39	Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335	
CAS: 64-02-8	éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium	1-5%
EINECS: 200-573-9	⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 607-428-00-2		
Reg.nr.: 01-2119486762-27-xxxx		
CAS: 1310-58-3	hydroxyde de potassium	<1%
EINECS: 215-181-3	⚠ Skin Corr. 1A, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 019-002-00-8		
Reg.nr.: 01-2119487136-33		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 2)

. Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

. Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Rincer la bouche.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 3)

- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:**
 - Ne pas stocker avec les aliments.
 - Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - Protéger contre les effets de la lumière.
 - Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
 - recommander stockage de température: 5-30°C
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 - Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1310-58-3 hydroxyde de potassium (<1%)

VME (France) Valeur momentanée: 2 mg/m³

. **DNEL**

111-46-6 diéthylène glycol

Dermique	Long-term - systemic - effects	43 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects (dynamique)	21 mg/kg bw/day (general population- Verbraucher)
Inhalatoire	Long-term - local - effects	60 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects	12 mg/m ³ (Consumer (Verbraucher))
	Long-term- systemics effects	44 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Oral	Long-term - systemic effects	0,13 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))
Dermique	Long-term - systemic - effects	0,26 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Akute- systemic - effects	4,7 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
Inhalatoire	Akute /short-term exposure - local effects	45,6 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term exposure - local effects	3,65 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - local effects	0,65 mg/m ³ (general population- Verbraucher)
	Akute - local systemics effects	2,92 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic-effects	3,65 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))

1310-58-3 hydroxyde de potassium

Inhalatoire	Long-term - local - effects	1 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects	1 mg/m ³ (general population)

. **PNEC**

111-46-6 diéthylène glycol

Aquatic compartment - freshwater	10 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	1 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	10 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	20,9 mg/kg sed dw (-)
Terrestrial compartment -soil	1,53 mg/kg dw (-)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 4)

Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen) 199,5 mg/l (-)

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Aquatic compartment - freshwater	0,0082 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	0,00082 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	0,082 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	0,0652 mg/kg sed dw (-)
Aquatic compartment -sediment in marine water	0,00652 mg/kg sed dw (-)
Terrestrial compartment -soil	0,0082 mg/kg dw (-)

Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen) 10 mg/l (-)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition**. Equipement de protection individuel:****. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 Veiller à une aération suffisante.

. Protection des mains:

Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

. Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes	épaisseur du revêtement	temps de rupture
caoutchouc butyle:	≥0,4mm	≥480 min
caoutchouc nitrile:	≥0,38mm	≥480min
caoutchouc néoprène:	≥0,65mm	≥240min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 5)

. **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Orange clair

. Odeur:

Fruitée

. Seuil olfactif:

Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C:

~13

. Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

. Point d'éclair

Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

. Température de décomposition:

Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

. Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

. Pression de vapeur:

Non déterminé.

. Densité à 20 °C:

~1,6 g/cm³

. Densité relative

Non déterminé.

. Densité de vapeur:

Non déterminé.

. Taux d'évaporation:

Non déterminé.

. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

. Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

. Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

. Teneur en solvants:

Solvants organiques:

42,7 %

Eau:

25-50 %

Teneur en substances solides:

0,0 %

. 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.2 Stabilité chimique

. Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.

. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

. 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 6)

. 10.5 Matières incompatibles:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz/vapeurs irritants

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

. Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

111-46-6 diéthylène glycol

Oral LD50 12.565 mg/kg (rat)

584-08-7 carbonate de potassium

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

25646-71-3 sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanésulfonamide (CD-3)

Oral LD50 931 mg/kg (rat)

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Oral LD50 2.190 mg/kg (rat)

Dermique LD50 1.300 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50 4 mg/l (rat)

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Oral LD50 1.780 mg/kg (rat) (OECD guideline 401)

Inhalatoire LC50 >1-5 mg/l (rat) (OECD guideline 412)

1310-58-3 hydroxyde de potassium

Oral LD50 333 mg/kg (rat)

. Effet primaire d'irritation:

. Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

. Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

. Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

. Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

. Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

111-46-6 diéthylène glycol

EC50 24 mg/l (daphnia magna (Water flea))

LC50 96 mg/l (invertébrés)

25646-71-3 sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (CD-3)

LC50 96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

96 mg/l (fish: Pimephales promelas) (OECD 203)

LC50 96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

EC50 140 mg/l (daphnia magna (Water flea)) (DIN 38412)

LC50 >100 mg/l (fish)

1310-58-3 hydroxyde de potassium

LC50 96 mg/l (fish: Gambusia affinis)

24 mg/l (fish: Poecilia reticulata)

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Effets écotoxiques:

. Remarque: Toxique chez les poissons.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Catalogue européen des déchets

09 01 01* bains de développement aqueux contenant un activateur

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

. Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU	UN1814
. ADR, IMDG, IATA	
. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (p-phenylene-diamines derives)
. ADR	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION, MARINE POLLUTANT
. IMDG	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
. IATA	
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
. ADR	
. Classe	8 (C9) Matières corrosives.
. Étiquette	8
. IMDG, IATA	
. Class	8 Matières corrosives.
. Label	8
. 14.4 Groupe d'emballage	III
. ADR, IMDG, IATA	
. 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : p-phenylene-diamines derives
. Marine Pollutant:	Oui
. Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
. Indice Kemler:	80
. No EMS:	F-A,S-B
. Segregation groups	Alkalis
. Stowage Category	A
. Segregation Code	SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
. ADR	
. Quantités limitées (LQ)	5L
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
. Catégorie de transport	3
. Code de restriction en tunnels	E
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	5L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 9)

. "Règlement type" de l'ONU:

UN 1814 HYDROXYDE DE POTASSIUM EN
SOLUTION, 8, III, DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- . Directive 2012/18/UE
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Contact: E: sida@tetenal.com

. Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2019

numero de version: 4

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: monoline RA-4 CD-R SP 160 Colour Developer Replenisher

(suite de la page 10)

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

. * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR